

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



nationale

SEANCE DU 12 juin 2023

Membres présents: M.DAVID, Mme BOSCHER, M. JONVEL, M. COSTARD, M. LE. MOAL, Mme GUERIN, Mme LECOURT, Mme BAUDET, Mme BOURRY, M. ROUILLE, M. BALAN, Mme NEVEUX, Mme VALLET, Mme GOUAULT-CARIOT, M. L'HERMENIER, Mme DEWILDE, Mme CADIEU, Mme HERVE, Mme GAUDIN, Mme DEMIRASAL, Mme TRIBOULET, MIle LECOURT, M. LOZANO, MIle GUERIN, Mme TRAVERT-LE ROUX, M. LINTANF.

Membres absents excusés Mme BESNEVILLE, M. JAMES, Mme GOUAULT, M. SELLIER, Mme CLEMENT, M. OLLIVIER, Mme GIRARD, MIle JUMEL, Mme MERIAN, M. RAULT.

Ordre du jour :

1. Domaine administratif

- 1.1. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06 mars 2023.

2. Vie scolaire et pédagogique

- 2.1. Convention Classe à Horaires Aménagés Théâtre
- 2.2. Calendrier de fin d'année

3. Domaine financier

- 3.1. Contrat photocopieurs salle des professeurs avec la société « BRS »
- 3.2. Contrat maintenance défibrillateur avec la société « PREVIMED »
- 3.3. Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées avec le Centre Français d'Exploitation du droit de copie (CFC)
- 3.4. Admission en non-valeur
- 3.5. Budget séjour intégration classes de 6ème à Brocéliande
- 3.6. Prélèvements sur le fonds de roulement
- 3.7. Décision Budgétaire Modificative

4. Questions diverses

- 4.1. Absences des professeurs
- 4.2. Parking de l'établissement
- 4.3. Commission restauration
- 4.4. Commission Hygiène et Sécurité

Ouverture de la séance à 17h50.

Monsieur David rappelle l'ordre du jour et demande si un point doit être ajouté.

24 membres sont présents et trois invités.

1. Domaine administratif

1.1 Désignation du secrétaire de séance.

Mme GOUAULT-CARIOT est désignée secrétaire de séance.

1.2 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06 mars 2023.

17h53 arrivée de Mme Demirasal suivie de Mme Travers-Le-Roux à 17h55

2 Vie scolaire et pédagogique

2.1 Convention Classe à Horaires Aménagés Théâtre

Rappel : permettre aux élèves intéressés d'assister à des cours de théâtre (3h/semaine pour les 3e et les 4e soit 6h en tout).

Recrutement 15 élèves

Trois professeurs assurent la CHAT : Mmes Dugré et Commeureuc sur le niveau 4^e et Mr Grosset sur le niveau 3^e. Une enveloppe de 3h hebdomadaire est donnée aux enseignants pour dispenser ce cours et une metteuse en scène, Julie Perra, interviendra à hauteur de 2h par semaine également.

Intervention de Yves Trovel pour la partie conservatoire de Lamballe Terre et Mer

Il y a une véritable motivation de la part de l'équipe pour promouvoir le théâtre et le rendre accessible à tous, une volonté de mixité scolaire et sociale. Les élèves seront également inscrits au conservatoire et devront payer des frais de dossier à hauteur de 50 euros pour cette année. L'an prochain, il y a une volonté des partenariats de réduire le coût de ces frais d'inscription à 25 euros. Les élèves peuvent faire une demande d'aide de fond social pour régler les frais d'inscription. Cette classe permettra de développer les compétences orales, entre autres, des élèves et de les faire évoluer dans leurs postures et leurs voix.

Vincent Olivier, directeur Quai des rêves

Il existe depuis plusieurs années un partenariat fort entre le Quai des Rêves et le collège. Chaque année nous essayons de proposer une pièce adaptée à chaque niveau. L'objectif étant de faciliter la venue des élèves au théâtre et de créer un parcours du spectateur, un véritable apprentissage de la tenue à avoir lors d'une représentation, un savoir-être important.

Rappel des actions par M. Grosset

M. David rappelle l'importance de ce projet du point de vue de la « décentralisation » de l'EAC, absence de prérequis dans la sélection des élèves, rayonnement pour les autres élèves, sensibilisation au-delà des classes théâtre. Volonté d'inscrire l'établissement dans le 100% EAC.

18h14 Départ des trois invités

2.2 Calendrier de fin d'année

Un calendrier a été adressé aux parents pour expliciter le déroulement de la fin de l'année scolaire. Les épreuves du DNB se déroulent plus tôt cette année, elles auront lieu les 26 et 27 juin pour 220 candidats. Pour des raisons de préparation de salles, les élèves quitteront le collège à dater du 22.06 à 17h au 29.06 à 8h. Il n'y pas d'obligation de retour des élèves et leur présence se fera sous inscription. Du 29.06 au 3.07, les élèves présents seront encadrés par des enseignants non convoqués aux corrections du DNB. Puis activités éducatives sous la responsabilité d'autres personnels de l'établissement, pendant les réunions à l'interne.

Le matin du 22.06, se déroulera le spectacle 6°/3° au Quai des Rêves pour restituer leur travail sur le cycle danse. Des chansons sur le harcèlement composées par les élèves en éducation musicale seront également du spectacle.

La fin des cours jeudi 22 juin , pour les 3°, se fera autour d'un temps convivial l'après-midi.

M David

Mercredi matin 28 juin, constitution des classes. Besoin des professeurs non réquisitionnés aux corrections DNB

3 Domaine financier

3.1 Contrat photocopieurs salle des professeurs avec la société « BRS »

Renouvellement contrat des photocopieurs,

L'adjoint-gestionnaire présente le contrat de renouvellement du parc copieur de la salle des professeurs, Il est proposé de louer deux copieurs avec la société « BRS » pour cinq années avec le contrat d'entretien de service copie et de connexion flotte.

pas d'abstention et voté unanimement.

3.2 Contrat maintenance défibrillateur avec la société « PREVIMED »

Le collège a acheté l'année dernière un défibrillateur, Il est proposé un contrat de maintenance avec la société « PREVIMED » pour la période du 01.09.2023 au 31.12.2025.

voté unanimement.

3.3 Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées avec le Centre Français d'Exploitation du droit de copie (CFC)

Il est proposé de signer le contrat avec le centre Français Exploitation Droit copie pour pouvoir effectuer des copies des œuvres protégées et assurer une protection juridique du collège en cas de copiage ou de plagia.

Adopté unanimement.

3.4 Admission en non-valeur

Elles concernent des frais de cantine non payés et anciens ou des dossiers de surendettement. Actuellement les dettes encourues chez l'huissier s'élèvent à plus de 21 000 euros .Il est proposé une admission en non-valeur de ces dossiers irrécouvrables pour un montant de 4 946,48 €.

25 pour et une abstention.

3.5 Budget séjour intégration classes de 6ème à Brocéliande

Présentation du budget pour le séjour d'intégration à Brocéliande : 3 jours et 2 nuits entre le 18 et le 27/09. Le budget total alloué à ce voyage est de 28 350,50 euros pour l'hébergement, les repas, le transport et les activités pédagogiques proposées + la part accompagnateurs (10 accompagnateurs soit 945 euros). Le coût par élève s'élève à 189 euros mais une prise en charge par le FSE et le Pass culture descend la cotisation à 160 euros.

Mme Gouault-Cariot explique que l'accrobranche a remplacé la balade contée comme souhaité par les membres de l'équipe. Elle fait remarquer que la restauration et le transport ont fait augmenter le prix.

M Costard

Rappelle la possibilité d'étaler les paiements.

Mme Gouault-Cariot

Rappelle le gain en termes de coopération, intégration, connaissance des élèves. La différence entre les promotions COVID et celles qui ont pu bénéficier de ce voyage est frappante en terme de cohésion de classe et d'intégration.

Déléguée de parents soulève la possibilité, peut-être, de proposer un projet moins onéreux qui serait tout aussi bénéfique pour les élèves.

Il est proposé de voter le budget du voyage qui s'équilibre en dépenses et en recettes ; l'acceptation des dons et la participation facultative des familles.

Vote pour 19, contre 4, abstentions 3

3.6 Prélèvements sur le fonds de roulement

Le fonds de roulement au 01.01.2023 s'élève à 135 033,61 €.

Prélèvements effectués sur le budget 2023 : 2 000,00 € pour les achats liés à la crise sanitaire, 3 000,00 € pour les contrats et 4 448,81 € pour financer la part des accompagnateurs des voyages scolaires.

Il reste au 12 juin 2023 : 125 584,80 €.

Il est proposé les prélèvements suivants :

- 5 533,00 € au titre de l'extourne 2022 suite passage au logiciel Op@le (cf paragraphe 6 du rapport Compte financier) pour remboursement du paiement des fluides.
- 720,11 € au titre de l'extourne 2022 suite passage au logiciel Op@le (cf paragraphe 6 du rapport Compte financier) pour remboursement du paiement des fluides.
- 2 500,00 € pour l'achat de deux tables de tennis de table (OPC)
- 945,00 € pour la part des accompagnateurs au séjour intégration des classes de 6ème
- 2 000,00 € pour le matériel d'entretien
- 2 000,00 € pour les produits d'entretien
- 2 500,00 € pour l'achat de papiers de reprographie (AP et ALO)
- 4 946,48 € pour les admissions en non-valeur

Total des prélèvements : 21 144,59 €.

Vote à l'unanimité.

3.7 Décision Budgétaire Modificative

Les membres du conseil d'administration approuvent la DBM relative aux prélèvements et au voyage à Brocéliande.

4 Questions diverses

4.1 Absences des professeurs

Solutions envisagées pour causes d'arrêts maladies, formations ?

Lecture de la lettre au sujet du cours de PC pour la classe de 6E.

M David et Mme Boscher

Remplacement effectué par Mme Bossard en priorité pour les 5^e, pas de possibilité pour le niveau 6^e (pas de remplacement disponible).

Mme Boscher

Il y a 31 classes soit 800 heures/semaines soit 29000 heure par an de cours sont dispensés dans notre collège. Cette année, il y a eu 850 heures d'arrêt de longues durées , 440 heures pour arrêts de courte durée soit 1,5% de la totalité des heures de cours au collège.

Il y a eu 583 heures de cours non assurées pour formations/concours soit 2% de la totalité des heures de cours sur l'année. Mme Boscher rappelle que les convocations pour concours ne sont pas négociables et qu'il s'agit de l'équivalent d'un ordre de mission.

Une grande majorité des collègues acceptent déjà des heures supplémentaires à l'année.

4.2 Parking de l'établissement

Mauvaise utilisation du parking minute, soucis de circulation lors des heures de pointe, à cause de ces incivilités.

Importance de communiquer sur le sujet avec les familles.

Question d'une action possible avec la Police Municipale pour assurer la sécurité de l'établissement.

M. David

Action « semaine de prévention » avec CLSPD à envisager.

4.3 Commission restauration

Déroulée en mars. L'enquête interne fut un succès. Les parents souhaitent que cette commission soit réunie une fois par semestre.

M. Costard

Une au mois de décembre et une au mois de juin.

4.4 Commission Hygiène et Sécurité

Sécurité aux abords de l'établissement. La question de l'éclairage de la passerelle et de son entretien fait débat. Les différentes instances ne s'accordent pas sur la responsabilité de l'entretien de cette passerelle. La question de la rétrocession des alentours de la passerelle est évoquée.

Mme Travert-Leroux

Retrocession toujours en cours entre Lamballe-Armor et LTM. Elle précise que l'entretien doit être fait par le département encore propriétaire.

Mur tagué pourra-t-il être repris ?

M. David rappelle qu'il y a eu un dépôt de plainte et une intervention de Lamballe-Armor pour le nettoyage.

M. Costard

Mais, il fallait faire appel à l'entreprise qui a posé le béton car ils disposent d'un produit spécifique pour le nettoyer et qui aurait permis de retirer toutes les traces or, le nettoyage opéré a « abîmé » le béton et il faut reprendre toute la surface du mur.

Retours sur la sécurité au niveau du parc équestre ?

Mme Vallet rappelle qu'on lui a demandé de bien signaler les dates pour qu'il y ait une présence en terme de sécurité.

Cohabitation cyclistes/piétons?

M. David fera un point et recontactera les parents en fin d'année

Construction d'un abri vélo?

Le département étudie de la possibilité d'un parc à vélo.

Mme Travers-Leroux fait référence à un plan d'investissement du département pour les collèges

Aménagement d'une salle d'attente pour le pôle santé?

Les parents souhaitent qu'il y ait une salle d'attente pour les RDV infirmiers, AS ou Psy EN. Un mur serait prévu dans la partie « SAS » actuelle afin de délimiter cet espace d'attente et limiter la présence des autres élèves. La question de la surveillance des allers et retours des élèves allant à l'infirmerie a été évoquée. Une partie vitrée pourrait être envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Principal lève la séance à 19h15.

Le Président de séance

Jean-François DAVID

La secrétaire de séance

FIELGODAUL CARIO

PV Conseil d'administration du 06 mars 2023

Page 7